



www.ffss.fr

**RÉFÉRENTIEL DE FORMATION CONTINUE
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME
RELATIF À L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT
DE FORMATEUR EN PREMIERS SECOURS**

Document à l'attention des acteurs de la formation continue de Formateur en Premiers Secours

PRÉAMBULE

À l'aube de cette saison 2016, le référentiel interne de formation (RIF) et le référentiel interne de certification (RIC) relatifs à la formation continue des formateurs en premiers secours sont des documents très attendus par tous les formateurs de formateurs en premiers secours et dirigeants associatifs de notre Fédération.

L'orthodoxie de leur écriture permettra aux futures sessions de formation continue de formateur en premiers secours d'être homogénéisées et conduites au plan national, laissant cependant une part de liberté à chaque association en fonction de leurs impératifs.

Fixé par l'arrêté du 24 mai 2000 portant organisation de la formation continue dans le domaine des premiers secours, et appuyé par la note fédérale du 28 octobre 2015 relative au taux d'encadrement et la durée des formations continues dans le domaine des premiers secours, ce document finalisé sous la Direction technique de Christian POUTRIQUET (Président de la Commission Formation de la FFSS) et de toute son équipe a pour objectif de maintenir des connaissances pédagogiques et/ou techniques, d'actualiser et de perfectionner ces connaissances et acquérir de nouvelles techniques.

Je tiens à remercier chaleureusement au nom du Comité Directeur et de l'ensemble des licenciés de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme, les différents auteurs qui ont contribué à l'élaboration de ce référentiel de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement Formation Continue De Formateur en Premiers Secours.

Bernard RAPHA
Président de la FFSS

SOMMAIRE

Préambule

TITRE 1 : CADRE JURIDIQUE DE LA FORMATION CONTINUE DE FORMATEUR EN PREMIERS SECOURS

CHAPITRE 1.1 : CHAMP D'APPLICATION

CHAPITRE 1.2 : TERMES ET DEFINITIONS

TITRE 2 : REFERENTIEL FFSS DE COMPETENCES DE SECURITE CIVILE RELATIF A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT DE LA FORMATION CONTINUE DE FORMATEUR EN PREMIERS SECOURS

CHAPITRE 2.1 : REFERENTIEL DE COMPETENCES

CHAPITRE 2.2 : REFERENTIEL INTERNE DE FORMATION

2.2.1 : LE SCENARIO PEDAGOGIQUE

2.2.2 : FICHE D'ACTIVITE – FICHE DE TACHE

2.2.3 : ORGANISATION DE LA FORMATION

CHAPITRE 2.3 : REFERENTIEL INTERNE DE CERTIFICATION

TITRE 3 : ANNEXES

TABLEAU N° 1: PROCEDURES ET TECHNIQUES EN PSE1 PAR ANNEE

TABLEAU N° 2: PROCEDURES ET TECHNIQUES EN PSE2 PAR ANNEE

TABLEAU N° 3: REPARTITION DES TECHNIQUES PEDAGOGIQUES DE LA PIC FORMATEUR

TABLEAU N° 4: SEQUENCES DE FORMATION DE LA FICHE DE TACHE N°1

TITRE 1

CADRE JURIDIQUE

CHAPITRE 1 : CHAMP D'APPLICATION

L'unité d'enseignement « Formation Continue de Formateur en Premiers Secours » permet aux titulaires de l'enseignement en premiers secours de vérifier et renforcer leurs compétences relatives à l'unité d'enseignement « Formateur en Premiers Secours ».

Créé par arrêté du 24 mai 2000 portant organisation de la formation continue dans le domaine des premiers secours, il est institué une formation continue pour toutes les personnes titulaires d'un diplôme relatif aux premiers secours. Cette formation a pour objet:

- Le maintien des connaissances pédagogiques et/ou techniques ;
- L'actualisation et le perfectionnement de ces connaissances ;
- L'acquisition de nouvelles techniques.

Ce référentiel constitue les éléments de pédagogie arrêtés par notre fédération à mettre en œuvre pour dispenser et évaluer une action de formation relative aux unités d'enseignement « Formation Continue de Formateur en Premiers Secours ».

Ce document vise à uniformiser les méthodes et techniques pédagogiques à appliquer dans l'ensemble des associations affiliées à la FFSS et agréées pour dispenser les UE FC FO PS.

Il s'appuie sur l'arrêté du 3 septembre 2012 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement «pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours ».

Comme toutes les formations fédérales, l'UE FC FO PS est dispensée sous l'autorité des Président(e)s des comités départementaux.

Après vérification de l'ensemble des pièces composant le livret de certification, les Président(e)s des comités départementaux ou des associations isolées de la FFSS seront chargés de valider les résultats au moyen de la télé procédure fédérale.

CHAPITRE 1.2 : TERMES ET DÉFINITIONS

Le présent chapitre vise à clarifier les concepts utilisés tout au long de ces référentiels. Ces termes et définitions sont issus pour certains des normes françaises AFNOR NF X50-750 et FD X50-751.

Acquis

Ensemble des savoirs et savoir-faire dont une personne manifeste la maîtrise dans une activité professionnelle, sociale ou de formation. Les acquis exigés pour suivre une formation constituent les prérequis (AFNOR).

Action de formation

Processus mis en œuvre, dans un temps déterminé, pour permettre d'atteindre les objectifs pédagogiques de la formation. Au sens légal, les actions de formation financées par les employeurs (autorités d'emploi) se déroulent conformément à un programme. Celui-ci, établi en fonction d'objectifs pédagogiques préalablement déterminés, précise les moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre et définit un dispositif permettant de suivre l'exécution de ce programme et d'en préciser les résultats (AFNOR).

Activités pédagogiques

Les 3 types d'activités pédagogiques pour la formation adulte doivent être mis en pratique les formateurs même dans le cadre des formations continues

1. **Activité de découverte** : le formateur se réapproprie ce qu'il sait déjà, redécouvre ce qu'il a pu oublier ;
2. **Activité d'apprentissage** : le formateur ou un autre émetteur (vidéo...) transmet un savoir ;
3. **Activité d'application**: les stagiaires appliquent ce qui vient de leur être démontré ;

Annexe

Pièce jointe à un ouvrage, un rapport, un procès-verbal, une loi.

Apprenant

Personne engagée et active dans un processus d'acquisition ou de perfectionnement des connaissances et de leur mise en œuvre (AFNOR).

Apprentissage

C'est une technique pédagogique qui constitue une des phases d'une séquence pédagogique. Dans le cas d'un processus pédagogique (cf. définition ci-dessous), l'apprentissage constitue l'ensemble des activités qui permet à une personne d'acquérir ou d'approfondir des connaissances théoriques et pratiques, ou de développer des aptitudes.

Aptitude

Capacité supposée à exercer une activité: tâche à accomplir, emploi à occuper, connaissance à acquérir.

La reconnaissance juridique de l'aptitude (certificat d'aptitude, liste d'aptitude...) ouvre l'accès à certains droits : emploi, formation...

Attestation de stage

Document écrit, remis au stagiaire, qui certifie sa participation à une formation (AFNOR).

Autorité d'emploi

Responsable d'un organisme œuvrant pour la sécurité civile ou président d'une association agréée de sécurité civile, ou son représentant.

Capacité

Ensemble de dispositions et d'acquis, constatés chez un individu, généralement formulé par l'expression : être capable de...(AFNOR).

Cas Concret

C'est une technique pédagogique qui constitue une des phases d'une séquence pédagogique. Il a pour objet de permettre aux apprenants de restituer leurs savoirs dans le cadre d'une situation d'accident simulé.

Certificat de compétences

Document écrit, délivré par une autorité d'emploi (ex : Fédération) dispensatrice de l'action de formation, sous contrôle de l'État, reconnaissant au titulaire un niveau de compétences vérifié par une évaluation.

Compétence

Combinaison de connaissances, d'aptitudes (capacités) et d'attitudes appropriées à une situation donnée.

Les compétences clés sont celles qui fondent l'épanouissement personnel, l'inclusion sociale, la citoyenneté active et l'emploi (définition adoptée par le parlement européen)

Démonstration pratique

C'est une technique pédagogique qui constitue une des phases d'une séquence pédagogique. Elle a pour objet de permettre aux apprenants d'acquérir un ou plusieurs nouveau(x) savoir(s) et de faciliter leur compréhension.

Partie pédagogique

Élément correspondant au thème travaillé dans le cadre d'un objectif intermédiaire. Elle permet de repérer rapidement le thème traité à tout moment de la formation. Elle est la subdivision du scénario pédagogique.

Pédagogie active

Méthode d'enseignement consistant à faire acquérir à l'apprenant des connaissances, des capacités, à son initiative et par son activité propre.

La situation pédagogique suggère à l'apprenant des questions dont le traitement lui apporte une expérience et un acquis supplémentaires.

La pédagogie active prend appui sur la motivation de l'apprenant et provoque son désir d'action et d'activité.

Prérequis

Acquis préliminaires, nécessaires pour suivre efficacement une formation déterminée (AFNOR).

Programme de formation

Descriptif écrit et détaillé des contenus de formation planifiés. Il respecte une progression pédagogique liée aux objectifs de formation à atteindre (AFNOR).

Public

Qualité et nombre des apprenants.

Reconnaissance des acquis

Prise en considération de l'ensemble des formations et des expériences d'un individu.

Responsable de formation

Chez le dispensateur de la formation, personne chargée de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de l'action de formation.

Savoir

Ensemble des connaissances théoriques et pratiques (AFNOR).

Savoir-être

Terme communément employé pour définir un savoir-faire relationnel, c'est-à-dire des comportements et attitudes attendus dans une situation donnée (AFNOR).

Savoir-faire

Mise en œuvre d'un savoir, de techniques et d'une habileté pratique dans une réalisation spécifique (AFNOR).

Scénario pédagogique

Le scénario pédagogique guide le formateur au cours de sa formation. Il récapitule les éléments indispensables (objectifs, progression pédagogique, durée...). Il n'exclut pas les documents, les notes...de la part de l'équipe pédagogique. Il doit être suffisamment précis pour diriger le formateur, mais

suffisamment simple pour être facilement lisible et accessible. Il est le fruit de la déclinaison de l'objectif pédagogique général de la formation.

Séquence pédagogique

Unité pédagogique élémentaire constitutive d'une partie et permettant d'atteindre un des objectifs fixés par le programme de formation. Elle correspond à toutes les activités et tous les moyens pédagogiques qui se déroulent dans le cadre d'un objectif spécifique.

Session de formation

Période de formation planifiée dans le temps, organisée pour un groupe selon des objectifs correspondant à des besoins collectifs.

Support pédagogique

Moyen matériel utilisé dans le cadre d'une méthode pédagogique : transparents, référentiel national, tableau blanc, rétroprojecteur, vidéoprojecteur, mannequins de simulation...

Techniques pédagogiques

Procédés, démarches à suivre selon un certain ordre qui permettent de mettre en œuvre les méthodes pédagogiques : étude de cas, démonstration pratique... La technique pédagogique répond à une activité pédagogique.

Unité d'enseignement (UE)

Élément de base d'une unité de compétence de formation.

TITRE 2

REFERENTIEL FFSS DE COMPETENCES DE SECURITE CIVILE RELATIF A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT FORMATION CONTINUE DE FORMATEUR EN PREMIERS SECOURS

CHAPITRE 2.1 : RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES RELATIF A L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT FORMATION CONTINUE DE FORMATEUR EN PREMIERS SECOURS

Objectif général :

Réaliser la Formation Continue de Formateur en Premiers Secours afin de maintenir des connaissances pédagogiques et/ou techniques, actualiser et perfectionner ses connaissances et acquérir de nouvelles techniques permettant aux formateurs d'assurer des formations initiales et continues en PS et PSC de la FFSS.

Le stagiaire formateur doit être capable de :

Compétence 1

Respecter un contexte réglementaire dans le cadre d'une formation initiale et continue de premiers secours conformément à un référentiel de la FFSS en PS et PSC.

Objectif 1.1 : Respecter le cadre juridique d'une action de formation des acteurs de sécurité civile.

Objectif 1.2 : Respecter les recommandations de la DGSCGC et/ou RIF-RIC FFSS adaptés à une formation des acteurs de sécurité civile.

Compétence 2

Appréhender le bien-fondé de l'utilisation des techniques pédagogiques définies par la pédagogie initiale commune.

Objectif 2.1 : Expliquer le bien-fondé de l'utilisation des techniques pédagogiques définies par la pédagogie initiale commune.

Compétence 3

Animer une séquence de formation en respectant les techniques pédagogiques pour amener des apprenants à l'objectif fixé par le RIF dans le cadre d'une formation initiale et continue de premiers secours conformément aux référentiels de la FFSS en PS et PSC.

Objectif 3.1 : Tenir le rôle d'un formateur qui anime une séquence de formation de sécurité civile de la FFSS (PSC1 ou PS) en respectant la technique pédagogique fixée par le RIF.

CHAPITRE 2.2 : RÉFÉRENTIEL INTERNE DE FORMATION

RÉFÉRENTIEL INTERNE DE FORMATION CONTINUE DE FORMATEUR EN PREMIERS SECOURS

2.2.1 : LE SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

Telle une notice stéréotypée, le scénario pédagogique guide le formateur pour réaliser son action de formation. Il structure les éléments les plus importants contribuant à la compréhension des mécanismes indispensables au bon déroulement de la formation: objectif général, objectifs intermédiaires, objectifs spécifiques, progression pédagogique, durée....

Il oriente l'action de l'équipe pédagogique, c'est une trame qui précise un « minimum commun ».

2.2.1.1 : Trame annuelle :

Compétence 1 :				
Respecter un contexte réglementaire dans le cadre d'une formation initiale et continue de premiers secours conformément à un référentiel de la FFSS en PS et PSC.				
Capacités	Techniques pédagogiques	Moyens pédagogiques	Recommandations	Durée
1.1	Exposé interactif	Ordinateur Vidéo Projecteur Textes réglementaires Recommandations DGSCGC RIF-RIC FFSS Notes fédérales	Interroger les participants sur leur connaissance des nouveautés réglementaires. Présenter les nouveautés réglementaires selon l'actualité.	30 min
1.2	Démonstrations Pratiques et / ou Dirigées Apprentissage si nécessaire	Ordinateur Vidéo Projecteur Recommandations DGSCGC RIF-RIC FFSS Fiche d'activité n°1 et ses Tableaux des procédures et Techniques PSE 1et PSE 2 (Cf. Tableaux n°1 et n° 2 en Annexe)	Corriger les procédures et techniques définies par le RIF FFSS. Privilégier les nouvelles procédures et techniques si nécessaire.	3h30

Compétence 2 :				
Appréhender le bien-fondé de l'utilisation des techniques pédagogiques définies par la pédagogie initiale commune.				
Capacités	Techniques pédagogiques	Moyens pédagogiques	Recommandations	Durée
2.1	Exposé interactif	Ordinateur Vidéo Projecteur Outil multimédia FFSS Tableau croisé de la répartition des techniques pédagogiques de la PIC Formateur (Tableau n° 3 en Annexe)	Interroger sur la méthodologie et l'intérêt de chaque technique pédagogique. Compléter les connaissances des stagiaires à l'aide de l'outil multimédia FFSS	1h00

Compétence 3 :				
Animer une séquence de formation en respectant les techniques pédagogiques pour amener des apprenants à l'objectif fixé par le RIF dans le cadre d'une formation initiale et continue de premiers secours conformément aux référentiels de la FFSS en PS et PSC.				
Capacités	Techniques pédagogiques	Moyens pédagogiques	Recommandations	Durée
3.1	Travail individuel ou en sous-groupe	Ordinateur Vidéo Projecteur Outil multimédia FFSS Lot formation secourisme Recommandations DGSCGC RIF-RIC FFSS Fiche de Tâche N°1 Tableau n° 4 en Annexe	Lier la fiche de tâche n° 1 avec le tableau n°4 de l'annexe. Respecter les recommandations DGSCGC. Respecter le RIF-RIC FFSS. Respecter les techniques pédagogiques.	7h00

2.2.2: FICHE D'ACTIVITE ET FICHE DE TACHE

FORMATION CONTINUE DES FORMATEURS AUX P.S.

C1.1	C1.2	C2.1	C3.1
	X		
FICHE D'ACTIVITE N°1			

ACTIVITE

Respecter les recommandations de la DGSCGC et/ou RIF-RIC de la FFSS adaptés à une formation des acteurs de sécurité civile

TÂCHE

Chaque stagiaire réalise et participe à la réalisation de procédures et des techniques de Premiers Secours.

CONDITIONS DE REALISATION

Travail individuel sur des procédures et techniques imposées par l'équipe pédagogique en incluant ses indications, ses justifications et ses points clés.

1. Préparation
2. Restitution devant le groupe
3. correction éventuelle par l'équipe pédagogique

CRITERES D'EVALUATION

Les gestes sont conformes aux recommandations de la DGSCGC relatives à l'unité d'enseignement PSC et PS.

DUREE TOTALE MINIMALE : 3H30

Formation Continue des Formateurs en Premiers Secours

C1.1	C1.2	C2.1	C3.1
			X
FICHE DE TACHE N°1			

OBJECTIF

Animer une séquence de formation en respectant les techniques pédagogiques pour amener des apprenants à l'objectif fixé par le RIF dans le cadre d'une formation initiale et continue de premiers secours conformément aux référentiels de la FFSS en PS et PSC

TÂCHE

Tenir le rôle d'un formateur qui anime une séquence de formation de sécurité civile de la FFSS (PSC ou PS) en respectant la technique pédagogique fixée par le RIF.

CONDITIONS DE REALISATION

Travail individuel ou en sous-groupe sur 12 séquences de formation imposées par l'équipe pédagogique.

1. Préparation (30min)
2. Restitution du travail devant le groupe conformément aux RIF PSC ou PS de la FFSS (12 x « X » min)
3. Correction éventuelle (12 x 10min)

CRITERES D'EVALUATION

L'articulation des méthodes pédagogiques utilisées sont conformes à celles enseignées dans l'unité d'enseignement PIC Formateur et conformes à ce que demandent les RIF de la FFSS. Les procédures et les gestes sont conformes aux recommandations de la DGSCGC relatives aux unités d'enseignements PSC et PS.

DUREE: 7H00

CHAPITRE 2.2.4 : ORGANISATION DE LA FORMATION

2.2.4.1. FFSS ORGANISME DE FORMATION

La Fédération Française de Sauvetage et Secourisme qui dispose d'un agrément du Ministère Chargé de la Sécurité Civile est autorisée à dispenser la présente unité d'enseignement.

2.2.4.2. ORGANISATION DE LA FORMATION

Afin de faciliter la tâche des formateurs de formateurs et uniformiser l'organisation de la formation au sein des structures de la FFSS, il est établi un référentiel interne de formation.

Les structures de formation agréées de la FFSS doivent mettre en œuvre les dispositions des référentiels internes de formation.

L'enseignement dispensé peut comporter des apports de connaissances théoriques, générales ou techniques, mais la priorité doit être donnée aux exercices d'application pratique.

2.2.4.3. DUREE DE FORMATION

L'unité d'enseignement Formation continue de Formateurs aux Premiers Secours lorsqu'elle est dispensée en présentiel, est fixée à une durée minimale de 12 heures annuellement comme précisé dans la note fédérale du 25 Octobre 2015.

2.2.4.4. QUALIFICATION DES FORMATEURS

L'unité d'enseignement Formation continue de Formateur en Premiers Secours est dispensée par une équipe pédagogique dont la composition est arrêtée par l'Autorité d'Emploi assurant la formation. Cette équipe pédagogique est composée de formateurs de formateurs, dont l'un qui doit être titulaire du certificat de compétence de Concepteur et d'Encadrement d'une Action de Formation est désigné comme responsable pédagogique.

Chaque membre de l'équipe pédagogique doit satisfaire aux dispositions réglementaires de formation continue qui y sont afférents (à jour de sa formation continue de FO PS).

2.2.4.5. ENCADREMENT DE LA FORMATION

Le nombre d'apprenants par session de formation est compris entre 6 et 36 inclus.

Le taux d'encadrement est proportionnel au nombre d'apprenants.

Nombre d'apprenants		6 à 12	13 à 24	25 à 36
Equipe Pédagogique	Responsable pédagogique	1		
	Formateur(s)	1	2	3

Le responsable pédagogique et les formateurs doivent être physiquement présents sur toute la durée de la formation.

2.2.4.6. ARCHIVAGE

Les différentes pièces relatives aux évaluations formatives, établies durant sa formation à l'unité d'enseignement formation continue de Formateur en Premiers Secours sont archivées par le comité départemental ou l'association locale isolée de la FFSS.

Les procès-verbaux sont dématérialisés et stockés par le serveur national de la FFSS pour une durée de trente ans.

2.2.4.7. DÉLIVRANCE DES ATTESTATIONS

Les attestations fédérales de formations continues sont délivrées par le siège national et signées par le Président National ou l'un des deux Vice-présidents.

CHAPITRE 2.3 : REFERENTIEL INTERNE DE CERTIFICATION

2.3.1. GENERALITES

Le maintien des acquis relatifs à l'unité d'enseignement «formation continue de formateur en Premiers Secours» est reconnu par une attestation de formation continue de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (Modèle en annexe).

Cette attestation de formation continue est délivrée, par la FFSS, aux personnes qui ont suivi toutes les séquences de formation relatives au maintien des acquis conformément à l'arrêté du 24 mai 2000.

La présence des personnes à toutes les séquences de formation est attestée à l'aide du livret individuel de suivi de formation continue de « formateur aux Premiers Secours ».

Ce livret individuel de suivi de formation permet également d'attester du maintien des acquis relatifs à l'unité d'enseignement « formation continue en PSE1/PSE2 ».

2.3.2. LIVRET DE CERTIFICATION



www.ffss.fr

**FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME**

**LIVRET INDIVIDUEL DE SUIVI
DE FORMATION CONTINUE
« Formateur aux Premiers Secours »**

Années :.....à :.....

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Compétence 1

Respecter un contexte réglementaire dans le cadre d'une formation initiale et continue de premiers secours conformément à un référentiel de la FFSS en PS et PSC.

Objectif 1.1 : Respecter le cadre juridique d'une action de formation des acteurs de sécurité civile.

La signature du Responsable Pédagogique vaut pour validation.

Année	Dates	Signature Du stagiaire	Signature du Responsable Pédagogique	Nom du Responsable Pédagogique
N				
N+1				
N+2				
N+3				
N+4				

Objectif 1.2 : Respecter les recommandations de la DGSCGC et/ou RIF/RIC FFSS adaptés à une formation des acteurs de sécurité civile.

- Procédures et des techniques relatives aux gestes de Premiers Secours en Équipe de Niveau 1.

Légende :

Dans la colonne concernée, pour chaque procédure et technique, mettre :

- « OUI » si la réponse est correcte

					N	N+1	N+2	N+3	N+4
PR	1	S	1	Sécurité sur intervention					
PR	1	B	1	Bilan circonstanciel					
PR	1	B	2	Bilan d'urgence vitale					
PR	1	B	3	Bilan complémentaire suite à un malaise ou à l'aggravation d'une maladie					
PR	1	B	4	Bilan complémentaire suite à un traumatisme					
PR	1	S	1	Surveillance de la victime					
PR	1	T	1	Transmission du bilan					
PR	3	A	1	Accident d'exposition à un risque viral					
PR	3	P	1	Précautions particulières contre le risque infectieux					
PR	3	P	2	Précautions standards contre le risque infectieux					
PR	4	O	1	Obstruction partielle des voies aériennes					
PR	4	O	2	Obstruction totale des voies aériennes					
PR	4	D	3	Détresse respiratoire					
PR	4	H	5	Hémorragie externe					
PR	4	D	1	Détresse circulatoire					
PR	4	H	1	Hémorragie extériorisée par la bouche					
PR	4	H	2	Hémorragie extériorisée par le conduit d'oreille					
PR	4	H	3	Hémorragie extériorisée par le nez					
PR	4	H	4	Hémorragies extériorisées - Autres types					
PR	4	H	6	Hémorragie vaginale					
PR	4	S	1	Section de membre					
PR	4	P	1	Perte de connaissance					
PR	4	D	3	Détresse neurologique					
PR	4	P	2	Perte de connaissance en sauveteur isolé					
PR	4	A	1	Arrêt cardiaque chez l'adulte					
PR	4	A	2	Arrêt cardiaque chez l'adulte en sauveteur isolé					
PR	4	A	3	Arrêt cardiaque chez l'enfant ou le nourrisson					
PR	4	A	4	Arrêt cardiaque chez l'enfant ou le nourrisson en sauveteur isolé					
PR	4	S	1	Section de membre					
PR	5	M	2	Malaise ou aggravation de maladie					
PR	6	N	1	Noyade					
PR	6	A	2	Accidents liés à la plongée					
PR	7	P	1	Plaie					
PR	7	B	1	Brûlure chimique					
PR	7	B	2	Brûlure électrique					
PR	7	B	3	Brûlure interne par ingestion					
PR	7	B	4	Brûlure interne par inhalation					
PR	7	B	5	Brûlure thermique					
PR	7	T	2	Traumatisme du membre					
FT	1	R	1	Recherche d'une détresse vitale					
FT	1	G	1	Gestes d'examen complémentaires					
FT	1	I	1	Interrogatoire de la victime					
FT	1	M	2	Mesure de la pression artérielle					
FT	1	M	3	Mesure de la saturation pulsatile en oxygène					
FT	1	M	4	Mesure de la température					
FT	2	D	1	Dégagements d'urgence					
FT	3	U	1	Utilisation des détergents et désinfectants					
FT	3	E	1	Équipement en moyens de protection contre les agents infectieux					
FT	3	F	1	Friction des mains					
FT	3	L	1	Lavage des mains					

FT	3	M	1	Mise en place de gants stériles					
FT	3	R	1	Retrait des gants à usage unique					
FT	3	N	2	Nettoyage ou désinfection du matériel					
FT	3	U	2	Utilisation des emballages à élimination de déchets					
FT	4	D	1	Désobstruction par la méthode des claques dans le dos					
FT	4	D	2	Désobstruction par la méthode des compressions abdominales					
FT	4	D	3	Désobstruction par la méthode des compressions thoraciques					
FT	4	C	1	Compression manuelle					
FT	4	P	1	Pansement compressif					
FT	4	G	1	Garrot					
FT	4	L	1	Libération des voies aériennes chez une victime assise					
FT	4	A	2	Aspiration de mucosités					
FT	4	L	2	Libération des voies aériennes chez une victime non traumatisée					
FT	4	L	3	Libération des voies aériennes chez une victime traumatisée					
FT	4	A	1	Administration d'oxygène par insufflation					
FT	4	M	1	Mise en place d'une canule oro-pharyngée					
FT	4	V	1	Ventilation artificielle par la méthode orale					
FT	4	C	2	Compressions thoraciques					
FT	4	V	2	Ventilation artificielle par un insufflateur manuel					
FT	4	U	1	Utilisation d'un défibrillateur automatisé externe					
FT	5	U	1	Utilisation d'une bouteille d'oxygène					
FT	5	A	1	Administration d'oxygène par inhalation					
FT	5	U	2	Utilisation d'un lot membre arraché ou sectionné					
FT	5	A	2	Aide à la prise de médicament					
FT	5	E	1	Emballage au moyen d'un pansement stérile					
FT	5	M	1	Maintien d'un pansement					
FT	5	P	1	Pansement					
FT	5	A	3	Application de froid					
FT	6	P	2	Position latérale de sécurité à deux sauveteurs					
FT	6	P	3	Position latérale de sécurité à un sauveteur					
FT	6	P	1	Positions d'attente et de transport					
FT	7	M	1	Maintien de la tête en position neutre					
FT	7	P	2	Pose d'un collier cervical					
FT	7	R	2	Retrait d'un casque de protection					
FT	8	R	5	Retournement en urgence à deux sauveteurs					
FT	8	R	6	Retournement en urgence à un sauveteur					
FT	8	A	1	Aide à la marche					

- Procédures et des techniques relatives aux gestes de Premiers Secours en Équipe de Niveau 2.

Légende :

Dans la colonne concernée, pour chaque procédure et technique, mettre :

- « OUI » si la réponse est correcte

					N	N+1	N+2	N+3	N+4
PR	1	B	1	Bilan circonstanciel					
PR	1	B	2	Bilan d'urgence vitale					
PR	1	B	3	Bilan complémentaire suite à un malaise ou à l'aggravation d'une maladie					
PR	1	B	4	Bilan complémentaire suite à un traumatisme					
PR	2	P	1	Protection contre le monoxyde de carbone					
PR	2	P	2	Protection contre les substances dangereuses					
PR	2	P	3	Protection contre l'incendie					
PR	2	P	4	Protection d'un accident de la route					
PR	2	P	5	Protection d'un accident électrique					
PR	5	M	2	Malaise ou aggravation de maladie					
PR	5	C	1	Crise convulsive généralisée					
PR	5	C	2	Crise d'asthme					
PR	5	M	1	Malaise chez le diabétique					
PR	5	R	1	Réaction allergique					
PR	5	A	1	Accouchement inopiné					
PR	6	A	1	Accident électrique					
PR	6	C	1	Crampes					
PR	6	C	2	Compression de membre					
PR	6	E	1	Effet de souffle					
PR	6	G	1	Gelures					
PR	6	H	1	Hyperthermie maligne d'effort ou épuisement à la chaleur					
PR	6	H	1	Hypothermie					
PR	6	I	1	Insolation					
PR	6	I	2	Intoxication					
PR	6	I	3	Intoxication en environnement toxique					
PR	6	P	1	Pendaison, strangulation					
PR	6	P	2	Piqûres et morsures					
PR	6	P	3	Prise en charge d'un nouveau-né à la naissance					
PR	7	T	1	Traumatisme de l'abdomen					
PR	7	T	3	Traumatisme du bassin					
PR	7	T	4	Traumatisme du crâne					
PR	7	T	5	Traumatisme du dos ou du cou					
PR	7	T	6	Traumatisme du thorax					
PR	8	A	1	Agitation					
PR	8	A	2	Agression sexuelle					
PR	8	A	3	Agressivité					
PR	8	A	4	Anxiété					
PR	8	A	5	Attroupement de personnes					
PR	8	C	1	Crise suicidaire					
PR	8	D	1	Décès					
PR	8	D	2	Délire					
PR	8	E	1	Etat de stupeur					
PR	8	E	2	Événement traumatisant					
PR	8	M	1	Mort inattendue et inexplicée du nourrisson					
PR	8	S	1	Souffrance psychique					
FT	2	D	1	Dégagements d'urgence					
FT	3	N	1	Nettoyage et désinfection d'un véhicule ou d'un local					
FT	5	A	2	Aide à la prise de médicament					
FT	6	P	1	Positions d'attente et de transport					
FT	7	I	1	Immobilisation d'un membre au moyen à dépression					
FT	7	I	2	Immobilisation d'un membre au moyen d'une attelle modulable					

FT	7	I	3	Immobilisation d'un membre inférieur au moyen d'une attelle à traction					
FT	7	I	4	Immobilisation d'un membre supérieur au moyen d'écharpes					
FT	7	I	6	Immobilisation générale sur un matelas à dépression					
FT	7	I	5	Immobilisation générale sur un plan dur					
FT	7	P	1	Pose d'une attelle cervico-thoracique					
FT	7	R	1	Réalignement d'un membre					
FT	8	A	2	Arrimage d'une victime					
FT	8	B	1	Brancardage à quatre sauveteurs					
FT	8	B	2	Brancardage à trois sauveteurs					
FT	8	I	1	Installation d'une victime dans un vecteur de transport					
FT	8	P	1	Préparation d'un dispositif de portage					
FT	8	R	2	Relevage à quatre sauveteurs					
FT	8	R	3	Relevage à trois sauveteurs					
FT	8	R	1	Relevage au moyen d'un brancard cuillère					
FT	8	R	4	Relevage d'une victime en position particulière					
FT	8	T	1	Transfert à l'aide d'une alèse portoir					
FT	10	R	2	Repérage en cas de nombreuses victimes					

Compétence 2

Appréhender le bien-fondé de l'utilisation des techniques pédagogiques définies par la pédagogie initiale commune.

Objectif 2.1 : Expliquer le bien-fondé de l'utilisation des techniques pédagogiques définies par la pédagogie initiale commune.

La signature du Responsable Pédagogique vaut pour validation.

Année	Dates	Signature Du stagiaire	Signature du Responsable Pédagogique	Nom du Responsable Pédagogique
N				
N+1				
N+2				
N+3				
N+4				

Compétence 3

Animer une séquence de formation en respectant les techniques pédagogiques pour amener des apprenants à l'objectif fixé par le RIF dans le cadre d'une formation initiale et continue de premiers secours conformément aux référentiels de la FFSS en PS et PSC.

Objectif 3.1 : Tenir le rôle d'un formateur qui anime une séquence de formation de sécurité civile de la FFSS (PSC1 ou PS) en respectant la technique pédagogique fixée par le RIF.

Renseigner l'acquisition de l'indicateur choisi dans le tableau ci-après si le stagiaire a animé une séquence de formation de sécurité civile de la FFSS (PSC1 ou PS) en respectant la technique pédagogique fixée par le RIF.

Grille annuelle d'évaluation de l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.

	Critère de performance	Indicateurs de réussite	Acquis	Conditions d'acquisition
Compétence 1 Respecter un contexte réglementaire dans le cadre d'une formation initiale et continue de premiers secours conformément à un référentiel de la FFSS en PS et PSC.	Respecter le cadre juridique d'une action de formation des acteurs de sécurité civile.	Devra avoir assisté à l'apport de connaissance réalisé par l'équipe pédagogique pour adopter une posture permettant d'assurer une formation d'acteurs de sécurité civile, en maîtrisant le contexte juridique et les règles établies par la FFSS	<input type="checkbox"/>	Les 2 indicateurs acquis
	Respecter les recommandations de la DGSCGC et/ou RIF/RIC FFSS adaptés à une formation des acteurs de sécurité civile.	Devra justifier, réaliser les procédures et effectuer les gestes techniques visés conformément aux recommandations de la DGSCGC relatives à l'unité d'enseignement PSC 1 et PS.	<input type="checkbox"/>	
Compétence 2 Appréhender le bien-fondé de l'utilisation des techniques pédagogiques définies par la pédagogie initiale commune.	Expliquer le bien-fondé de l'utilisation des techniques pédagogiques définies par la pédagogie initiale commune.	Devra avoir assisté à l'apport de connaissance réalisé par l'équipe pédagogique sur les techniques pédagogiques adaptées à l'apprentissage lors d'une action de formation d'acteur de sécurité civile	<input type="checkbox"/>	L'indicateur acquis
Compétence 3 Animer une séquence de formation en respectant les techniques pédagogiques pour amener des apprenants à l'objectif fixé par le RIF dans le cadre d'une formation initiale et continue de premiers secours conformément aux référentiels de la FFSS en PS et PSC.	Tenir le rôle d'un formateur qui anime une séquence de formation de sécurité civile de la FFSS (PSC1 ou PS) en respectant la technique pédagogique fixée par le RIF.	Animer une Etude de cas	<input type="checkbox"/>	Au moins un indicateur acquis
		Animer un Exposé Interactif	<input type="checkbox"/>	
		Animer une Démonstration Pratique (ou Dirigée)	<input type="checkbox"/>	
		Animer un Apprentissage	<input type="checkbox"/>	
		Animer un Cas Concret	<input type="checkbox"/>	

Mettre une croix « X » dans la case correspondante :

	Acquise	Non-Acquise
Compétence 1		
Compétence 2		
Compétence 3		

**FICHE ANNUELLE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION SOMMATIVE
« FORMATION CONTINUE FORMATEUR EN PREMIERS
SECOURS »**

ANNEE : -----

Nom et prénom de l'évalué : -----

		oui	non
Avis de l'équipe pédagogique	Favorable (a le profil du formateur PS)		
Mettre une croix dans la bonne case. Pour être déclaré apte, le candidat doit avoir la case « oui » cochée			

L'équipe pédagogique composée de :

- Responsable Pédagogique :

- Formateurs de Formateurs :

Atteste que M (me)

- A suivi toutes les séquences de formation relatives au maintien des acquis de formateur aux PS.
- Maîtrise les procédures et les techniques relatives aux gestes de premiers secours.

Fait le à

Signatures



**FICHE INDIVIDUELLE RECAPITULATIVE
DES ÉVALUATIONS ANNUELLES
« FORMATION CONTINUE FORMATEUR EN PREMIERS
SECOURS »**

Années :à :

Nom et prénom de l'évalué :

	L'avis de l'équipe pédagogique	
Année	Favorable	Non favorable
N		
N+1		
N+2		
N+3		
N+4		

(Mettre une croix dans la case concernée)

L'autorité d'emploi atteste que M(me).....
a suivi toutes les formations continues relatives au formateur en premiers
secours durant la période quinquennale ci-dessus.

Fait le à

Signature

ANNEXE

Tableau n° 1: Procédures et techniques en PSE1 par année

					N	N+1	N+2	N+3	N+4
PR	1	S	1	Sécurité sur intervention			X		
PR	1	B	1	Bilan circonstanciel			X		
PR	1	B	2	Bilan d'urgence vitale		X			
PR	1	B	3	Bilan complémentaire suite à un malaise ou à l'aggravation d'une maladie		X			
PR	1	B	4	Bilan complémentaire suite à un traumatisme		X			
PR	1	S	1	Surveillance de la victime		X			
PR	1	T	1	Transmission du bilan		X			
PR	3	A	1	Accident d'exposition à un risque viral			X		
PR	3	P	1	Précautions particulières contre le risque infectieux			X		
PR	3	P	2	Précautions standards contre le risque infectieux			X		
PR	4	O	1	Obstruction partielle des voies aériennes		X			
PR	4	O	2	Obstruction totale des voies aériennes		X			
PR	4	D	3	Détresse respiratoire		X			
PR	4	H	5	Hémorragie externe			X		
PR	4	D	1	Détresse circulatoire			X		
PR	4	H	1	Hémorragie extériorisée par la bouche			X		
PR	4	H	2	Hémorragie extériorisée par le conduit d'oreille			X		
PR	4	H	3	Hémorragie extériorisée par le nez			X		
PR	4	H	4	Hémorragies extériorisées - Autres types			X		
PR	4	H	6	Hémorragie vaginale			X		
PR	4	S	1	Section de membre			X		
PR	4	P	1	Perte de connaissance	X				
PR	4	D	3	Détresse neurologique	X				
PR	4	P	2	Perte de connaissance en sauveteur isolé	X				
PR	4	A	1	Arrêt cardiaque chez l'adulte			X		
PR	4	A	2	Arrêt cardiaque chez l'adulte en sauveteur isolé			X		
PR	4	A	3	Arrêt cardiaque chez l'enfant ou le nourrisson			X		
PR	4	A	4	Arrêt cardiaque chez l'enfant ou le nourrisson en sauveteur isolé			X		
PR	4	S	1	Section de membre					
PR	5	M	2	Malaise ou aggravation de maladie				X	
PR	6	N	1	Noyade				X	
PR	6	A	2	Accidents liés à la plongée				X	
PR	7	P	1	Plaie				X	
PR	7	B	1	Brûlure chimique				X	
PR	7	B	2	Brûlure électrique				X	
PR	7	B	3	Brûlure interne par ingestion				X	
PR	7	B	4	Brûlure interne par inhalation				X	
PR	7	B	5	Brûlure thermique				X	
PR	7	T	2	Traumatisme du membre				X	
FT	1	R	1	Recherche d'une détresse vitale		X			
FT	1	G	1	Gestes d'examen complémentaires		X			
FT	1	I	1	Interrogatoire de la victime		X			
FT	1	M	2	Mesure de la pression artérielle		X			
FT	1	M	3	Mesure de la saturation pulsatile en oxygène		X			
FT	1	M	4	Mesure de la température		X			
FT	2	D	1	Dégagements d'urgence			X		

FT	3	U	1	Utilisation des détergents et désinfectants			X		
FT	3	E	1	Equiper en moyens de protection contre les agents infectieux			X		
FT	3	F	1	Friction des mains			X		
FT	3	L	1	Lavage des mains			X		
FT	3	M	1	Mise en place de gants stériles			X		
FT	3	R	1	Retrait des gants à usage unique			X		
FT	3	N	2	Nettoyage ou désinfection du matériel			X		
FT	3	U	2	Utilisation des emballages à élimination de déchets			X		
FT	4	D	1	Désobstruction par la méthode des claques dans le dos		X			
FT	4	D	2	Désobstruction par la méthode des compressions abdominales		X			
FT	4	D	3	Désobstruction par la méthode des compressions thoraciques		X			
FT	4	C	1	Compression manuelle			X		
FT	4	P	1	Pansement compressif			X		
FT	4	G	1	Garrot			X		
FT	4	L	1	Libération des voies aériennes chez une victime assise	X				
FT	4	A	2	Aspiration de mucosités	X				
FT	4	L	2	Libération des voies aériennes chez une victime non traumatisée	X				
FT	4	L	3	Libération des voies aériennes chez une victime traumatisée	X				
FT	4	A	1	Administration d'oxygène par insufflation			X		
FT	4	M	1	Mise en place d'une canule oro-pharyngée			X		
FT	4	V	1	Ventilation artificielle par la méthode orale			X		
FT	4	C	2	Compressions thoraciques			X		
FT	4	V	2	Ventilation artificielle par un insufflateur manuel			X		
FT	4	U	1	Utilisation d'un défibrillateur automatisé externe			X		
FT	5	U	1	Utilisation d'une bouteille d'oxygène		X			
FT	5	A	1	Administration d'oxygène par inhalation		X			
FT	5	U	2	Utilisation d'un lot membre arraché ou sectionné		X			
FT	5	A	2	Aide à la prise de médicament		X			
FT	5	E	1	Emballage au moyen d'un pansement stérile		X			
FT	5	M	1	Maintien d'un pansement			X		
FT	5	P	1	Pansement			X		
FT	5	A	3	Application de froid			X		
FT	6	P	2	Position latérale de sécurité à deux sauveteurs		X			
FT	6	P	3	Position latérale de sécurité à un sauveteur		X			
FT	6	P	1	Positions d'attente et de transport		X			
FT	7	M	1	Maintien de la tête en position neutre			X		
FT	7	P	2	Pose d'un collier cervical			X		
FT	7	R	2	Retrait d'un casque de protection			X		
FT	8	R	5	Retournement en urgence à deux sauveteurs			X		
FT	8	R	6	Retournement en urgence à un sauveteur			X		
FT	8	A	1	Aide à la marche			X		

Tableau n° 2: Procédures et techniques en PSE2 par année

					N	N+1	N+2	N+3	N+4
PR	1	B	1	Bilan circonstanciel		X			
PR	1	B	2	Bilan d'urgence vitale		X			
PR	1	B	3	Bilan complémentaire suite à un malaise ou à l'aggravation d'une maladie		X			
PR	1	B	4	Bilan complémentaire suite à un traumatisme		X			
PR	2	P	1	Protection contre le monoxyde de carbone		X			
PR	2	P	2	Protection contre les substances dangereuses		X			
PR	2	P	3	Protection contre l'incendie	X				
PR	2	P	4	Protection d'un accident de la route	X				
PR	2	P	5	Protection d'un accident électrique	X				
PR	5	M	2	Malaise ou aggravation de maladie	X				
PR	5	C	1	Crise convulsive généralisée	X				
PR	5	C	2	Crise d'asthme	X				
PR	5	M	1	Malaise chez le diabétique	X				
PR	5	R	1	Réaction allergique	X				
PR	5	A	1	Accouchement inopiné		X			
PR	6	A	1	Accident électrique		X			
PR	6	C	1	Crampes		X			
PR	6	C	2	Compression de membre		X			
PR	6	E	1	Effet de souffle		X			
PR	6	G	1	Gelures		X			
PR	6	H	1	Hyperthermie maligne d'effort ou épuisement à la chaleur		X			
PR	6	H	1	Hypothermie		X			
PR	6	I	1	Insolation		X			
PR	6	I	2	Intoxication		X			
PR	6	I	3	Intoxication en environnement toxique		X			
PR	6	P	1	Pendaison, strangulation		X			
PR	6	P	2	Piqûres et morsures		X			
PR	6	P	3	Prise en charge d'un nouveau-né à la naissance		X			
PR	7	T	1	Traumatisme de l'abdomen				X	
PR	7	T	3	Traumatisme du bassin				X	
PR	7	T	4	Traumatisme du crâne				X	
PR	7	T	5	Traumatisme du dos ou du cou				X	
PR	7	T	6	Traumatisme du thorax				X	
PR	8	A	1	Agitation			X		
PR	8	A	2	Agression sexuelle			X		
PR	8	A	3	Agressivité			X		
PR	8	A	4	Anxiété			X		
PR	8	A	5	Atroupement de personnes			X		
PR	8	C	1	Crise suicidaire			X		
PR	8	D	1	Décès			X		
PR	8	D	2	Délire			X		
PR	8	E	1	Etat de stupeur			X		
PR	8	E	2	Evénement traumatisant			X		
PR	8	M	1	Mort inattendue et inexplicée du nourrisson			X		
PR	8	S	1	Souffrance psychique			X		
FT	2	D	1	Dégagements d'urgence					X
FT	3	N	1	Nettoyage et désinfection d'un véhicule ou d'un local					X
FT	5	A	2	Aide à la prise de médicament					X
FT	6	P	1	Positions d'attente et de transport		X			
FT	7	I	1	Immobilisation d'un membre au moyen à dépression				X	

FT	7	I	2	Immobilisation d'un membre au moyen d'une attelle modulable				X	
FT	7	I	3	Immobilisation d'un membre inférieur au moyen d'une attelle à traction	X				
FT	7	I	4	Immobilisation d'un membre supérieur au moyen d'écharpes	X				
FT	7	I	6	Immobilisation générale sur un matelas à dépression				X	
FT	7	I	5	Immobilisation générale sur un plan dur			X		
FT	7	P	1	Pose d'une attelle cervico-thoracique					X
FT	7	R	1	Réalignement d'un membre		X			
FT	8	A	2	Arrimage d'une victime	X				
FT	8	B	1	Brancardage à quatre sauveteurs	X				
FT	8	B	2	Brancardage à trois sauveteurs	X				
FT	8	I	1	Installation d'une victime dans un vecteur de transport	X				
FT	8	P	1	Préparation d'un dispositif de portage	X				
FT	8	R	2	Relevage à quatre sauveteurs					X
FT	8	R	3	Relevage à trois sauveteurs					X
FT	8	R	1	Relevage au moyen d'un brancard cuillère					X
FT	8	R	4	Relevage d'une victime en position particulière					X
FT	8	T	1	Transfert à l'aide d'une alèse portoir					X
FT	10	R	2	Repérage en cas de nombreuses victimes					X

Tableau n° 3: Répartition des techniques pédagogiques de la PICF

		N	N+1	N+2	N+3	N+4
Compétence 1	Evaluer le niveau de connaissances acquises et celles restant à acquérir par les apprenants, en utilisant un support pédagogique et en favorisant leur expression, pour établir les liens avec les savoirs antérieurs et adapter les activités suivantes .un groupe					
Compétence 2.1	Apporter des connaissances structurées en utilisant un support pédagogique et en respectant les règles de communication, pour faciliter la compréhension des apprenants et la construction des savoirs.					
Compétence 2.2	Apporter des connaissances structurées en explorant les savoirs antérieurs, éventuellement à l'aide d'un support pédagogique, pour permettre d'établir les liens avec les acquis et faciliter la compréhension des apprenants.					
Compétence 2.3	D'apporter des connaissances structurées en démontrant ou en dirigeant, en expliquant, en justifiant et en vérifiant la compréhension des apprenants, pour leur faire acquérir des techniques, des procédures et l'usage du matériel.					
Compétence 3	D'organiser l'apprentissage des apprenants, en constituant des groupes, en contrôlant et en corrigeant si nécessaire les techniques et procédures, pour permettre l'acquisition ou leur approfondissement.					
Compétence 4	De placer les apprenants dans une situation proche de la réalité, en mettant en œuvre une situation et en utilisant une évaluation formative pour permettre à l'apprenant de mettre en œuvre les techniques apprises et s'approprier les procédures.					
Compétence 5	De placer les apprenants dans une situation de travail de groupe, en l'organisant et en donnant les consignes nécessaires, pour faciliter le partage et le transfert des connaissances.					
Compétence 6	De suivre un référentiel interne de formation et d'adapter si nécessaire les activités, en prenant en compte l'évolution de son groupe, afin de faciliter l'acquisition des connaissances, des procédures et des techniques par l'apprenant, pour lui permettre d'atteindre l'ensemble des objectifs du référentiel.					
Compétence 7	Evaluer l'apprenant, en utilisant différents types d'évaluation et d'outils pertinents, pour lui permettre de se situer dans sa formation, pour mesurer le niveau d'atteinte de l'objectif ou pour décider de sa certification.					
Compétence 8	S'auto-évaluer dans son rôle de formateur, en portant un regard critique sur ses actions de formation, pour maintenir et développer ses compétences.					
Compétence 9	Etablir une communication dans le cadre d'une formation, en agissant sur les différents éléments de la communication, pour créer une relation pédagogique avec les apprenants et favoriser leurs apprentissages.					
Compétence 10	Adapter sa posture, en maîtrisant le contexte juridique, ainsi que les règles établies par son autorité d'emploi, pour respecter et adapter la conduite de ses formations.					
Compétence 11	Gérer la mise en place d'une formation, en respectant le cadre juridique, les procédures particulières à l'autorité d'emploi, les contraintes logistiques et les aspects administratifs, pour répondre aux besoins.					

Compétence 12	Positionner le groupe en situation d'apprentissage, en prenant en compte les dites conditions, pour faciliter l'acquisition des savoirs.													
Compétence 13	Gérer les comportements et les attitudes au sein d'un groupe, en utilisant les techniques de dynamique de groupe et de gestion des conflits, pour favoriser et faciliter la production et l'apprentissage.													
Compétence 14	Réaliser et (ou) utiliser un support pédagogique d'une partie d'une formation d'acteurs de sécurité civile													

Tableau n° 4: Séquences de formation de la tâche 1

	N			N+1			N+2			N+3			N+4		
	PSC1	PSE1	PSE2	PSC1	PSE1	PSE2	PSC1	PSE1	PSE2	PSC1	PSE1	PSE2	PSC1	PSE1	PSE2
Etudes de cas (2/an)	4.1	2.1.1		5.1	4.1		6.1	4.2		8.1	4.3			4.4	
														6.1.1	
Exposé interactif (3/an)	3.1	6.2.2	5.1.1		4.4.3	4		4.2.5	3.2	1.1.1	3.1		4.2	1.1.1	
					4.2.6			1.3.1			5.1.1			3.2.1	
Démonstration Pratique (4 à 5/an)	7.4.1	1.2.1			3.1			4.1.3 & 4.1.4			4.1.5			4.1.6	
		4.2.3		4.1.1 & 4.1.2	4.2.4	4.1.1	5.1.1 & 5.1.2		2.1.1	6.1.1 à 6.1.4	4.3.3 à 4.3.5	2.1.1 (*2)	7.1	4.4.3	
		4.4.5 à 4.4.6			5.1.1			4.3.6					10	4.4.4	
Apprentissage (0 à 1/an)		4.3.5						4.4.3							
Cas concrets (2/an)	4	4.4		5	4.3		6	4.2		7	4.1		10	4.4	

Remerciements

Un grand remerciement aux experts et spécialistes qui ont collaboré à la rédaction de ce

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME RELATIF À L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT RELATIF A LA FORMATION CONTINUE DE FORMATEURS DE PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE.

- ✓ Président Fédéral : **Bernard RAPHA**

- ✓ Chef de projet : **Christian POUTRIQUET**

- ✓ Médecin Fédéral : **Docteur Alain BAERT**

Version 1.1.1 Décembre 2015

Ce référentiel peut être consulté et téléchargé sur le site de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme : www.ffss.fr